

# L'Echo de la Diablée

La lettre d'information de la Commune de Réallon

Numéro 24 - Janvier 2016

## Le Mot du Maire

Chères Réallonnaises,  
Chers Réallonnais,



Dans le contexte de grave crise nationale et internationale que nous vivons, mes souhaits iront avant tout pour un retour à la paix, pour l'arrêt des attentats qui ici où là ont abouti au massacre d'innocents toutes origines et religions confondues. Des français ont tué d'autres français. C'est une guerre contre notre mode de vie.

Mes pensées vont aussi vers les victimes de la folie humaine. Je partage la douleur des familles des victimes aujourd'hui disparues, des blessés et tous ceux qui ont vu, le 13 novembre, l'enfer. Nous avons tous été frappés au cœur mais ne nous laissons pas déstabiliser. Faisons notre, la devise de Nelson Mandela : « La plus grande gloire de la vie ne réside pas dans le fait de ne jamais tomber mais de se relever à chaque fois que nous tombons. »

L'année 2015 s'achève, ce qui me donne l'occasion de dresser le bilan succinct des actions qui ont été réalisées dans notre commune au cours de ces derniers mois, dans ce nouveau numéro de l'Echo de la Diablée.

Pour 2016, malgré la crise économique et financière qui secoue notre pays et malgré les nouvelles dispositions des lois de finances impactant les budgets locaux, ce qui nous impose une gestion rigoureuse de nos dépenses, nos actions prioritaires porteront sur la sécurisation :

- du Chef-Lieu en intervenant sur le torrent de la Pisse, en complément des travaux réalisés cet automne,
- de notre alimentation en eau potable des hameaux des Gourniers, du Villard, du Chef-lieu, des Méans et des Rousses. Ainsi, nous programmons pour l'année à venir des travaux de protection des périmètres immédiats des sources aux Gourniers, au Villard et aux Rousses.

Plus que jamais, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, et face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable.

L'année 2015 a marqué le début des grandes réformes territoriales avec au tout début de l'année le regroupement des cantons de Savines, Chorges, La Bâtie et l'élection de nos conseillers départementaux. Il s'en est suivi en cette fin d'année la fusion de certaines régions, la France n'en compte plus que 13. Nous ne sommes pas vraiment concernés par cette réforme puisque nous étions et resterons PACA avec une même étendue de territoire.

...

...

Le regroupement des intercommunalités est toujours à l'étude. Deux hypothèses se dégagent à ce jour. L'une où la fusion se ferait à l'est du département avec Embrun. L'autre plutôt orientée vers l'ouest avec Chorges, La Bâtie, la vallée de l'Avance. Ces regroupements permettront, je l'espère, d'agir avec des budgets conséquents pour des projets d'envergure. Quelle représentativité pour notre Station et notre commune ? Je mettrai tout en œuvre pour qu'elles y trouvent une place digne de leur rayonnement dans la vallée.

Enfin, je me félicite des partenariats mis en place aujourd'hui et j'exprime toute ma reconnaissance aux différentes associations pour leur engagement et leur dévouement.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance et mes remerciements à tous ceux et celles qui contribuent à rendre notre vie collective plus agréable : l'ensemble des élus municipaux pour leur implication permanente, les personnels de la Mairie et du service des Remontées Mécaniques, les enseignantes, les différents acteurs du développement économique de notre territoire.

Je ne serais pas tout à fait complet sans saluer et souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants qui ont fait le choix de venir s'installer à Réallon.

Je suis sûr qu'ils vont y trouver tous les ingrédients propres à leur épanouissement et qu'ils n'hésiteront pas à participer activement à la vie de notre commune.

Je vous présente en mon nom et celui du conseil municipal paix et sérénité pour vos fêtes de fin d'année ainsi que mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

**Le Maire, Jean-Louis GLEIZE.**

## Sommaire

▪ LE MOT DU MAIRE .....	1
▪ L'ACTION COMMUNALE .....	2
▪ ECOLE DES ROUSSES .....	4
▪ REMONTEES MECANIQUES.....	4
▪ DIVERS .....	7
▪ BIBLIOTHEQUE .....	7
▪ ASSOCIATIONS .....	7
▪ INFORMATIONS.....	11
▪ ETAT-CIVIL .....	12

## L'action communale

### Torrent de la Pisse

Au cours du mois de novembre 2015, nous avons pu réaliser une deuxième tranche de travaux de protection contre les crues du torrent de la Pisse.

Après une consultation fructueuse, l'entreprise AMCV de la Bâtie-Neuve a été retenue pour ce chantier : les berges situées entre les deux ponts ont été renforcées à leur base pour résister à l'affouillement.

Une dernière tranche de travaux, consistant à reprendre la protection de berge rive gauche en enrochement bétonné en amont du pont du haut, fait l'objet d'une recherche de financement en vue d'une réalisation en 2016.



### **Route Forestière**

Concernant le projet de création de la route forestière de Grand Bois et Sous Pré Gros, et après avoir recruté un maître d'œuvre, la Commune est en train de finaliser la négociation avec les propriétaires concernés en vue de s'assurer de la maîtrise foncière de cette opération.

Le financement de cette opération étant acquis, les travaux pourraient débuter au printemps prochain.

### **Agriculture - Cabane du Vallon**

Après plusieurs réunions de travail avec le Parc National des Ecrins (P.N.E.), le service RTM, la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), la Chambre d'Agriculture, les présidents de l'Association Foncière Pastorale (A.F.P.) et du Groupement Pastoral du Vallon, il a été décidé de la construction d'une nouvelle cabane sur un emplacement davantage sécurisé: l'avant-projet est en cours de validation et un dossier de demande de subvention va être déposé sous peu.



### **Micro centrale**

Le dossier de réalisation d'une microcentrale liée à un réseau d'aspersion, remis à l'ordre du jour l'année dernière, a bien avancé : après réalisation d'une étude de faisabilité et de différents scénarii d'investissement et de partenariats éventuels, le Conseil Municipal doit arrêter prochainement la forme de partenariat ainsi que les modalités de réalisation.

### **Assainissement Gourniers, Villard, Camping**

D'importants travaux d'assainissement vont se réaliser aux hameaux des Gourniers, du Villard et du Camping comprenant la création d'une station d'épuration sous le hameau du Villard (type filtre planté de roseaux) avec une reprise du réseau de collecte des eaux usées des Gourniers, la création du réseau d'assainissement du Villard, un réseau de transfert des Gourniers jusqu'à la future station d'épuration ainsi que l'évacuation des eaux de la baignade du Camping.

Dans le cadre de cette opération, divers travaux coordonnés vont être réalisés : alimentation en eau de la station d'épuration, rénovation du réseau d'alimentation en eau potable du Camping, maillage des réseaux d'eau potable entre le Camping et les Gourniers.

### **Travaux divers**

Au hameau des Méans, suite à la réalisation d'une étude géotechnique, nous envisageons de procéder à la réfection et au recalibrage de la montée St Jacques.

De même, et suite à la réalisation d'un diagnostic « accessibilité » des différents bâtiments publics, des travaux de mise en conformité vont être engagés afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, et sous réserve de l'obtention des aides financières sollicitées, des travaux de confortement des murs du Donjon du Fort de Réallon devraient se réaliser en cours d'année : ces travaux, en complément de ceux réalisés en 2013 (confortement de la Tour ouverte à la gorge) assureront la sauvegarde du Fort, édifice faisant partie des points de vue emblématique de notre vallée.

### **Réunion publique**

Une réunion publique sera organisée au début du second trimestre, afin de présenter les prochains travaux à réaliser sur la commune :

- la création d'une station d'épuration sous le hameau du Villard (type filtre planté de roseaux) avec un réseau de collecte des eaux usées des Gourniers et du Villard,
- le projet de maillage des réseaux d'alimentation en eau potable des Gourniers, du villard, du Chef-Lieu et des Méans.

## Ecole des Rousses

### Rythmes scolaires

Après une année de test, et suite à une large concertation, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires semble satisfaire toutes les parties : enseignants, intervenants, parents et les principaux intéressés, les enfants.

Les effectifs ont légèrement diminués : 23 élèves fréquentent l'établissement, répartis en 2 classes. Il faut donc rester vigilant quant au nombre d'enfants scolarisés.

**Jean-louis GLEIZE.**



L'association « Les Pirates du Lac » de Savines qui était en charge de l'organisation des T.A.P depuis le mois de septembre a été contrainte de licencier du personnel pour des raisons économiques.

L'association, contrainte de licencier son directeur, ne peut plus assurer les activités périscolaires et de centre de loisirs. Les activités de poterie, éveil musical, gym pour adulte sont maintenues jusqu'au mois de juin. Pour plus de renseignements sur les modifications et les perspectives de l'association « Les pirates du lac » vous pouvez vous rapprocher de sa Présidente Mme Lutzler au 06 81 27 58 03.

N'étant plus en mesure d'assurer les T.A.P pour l'école des Rousses, la convention avec l'association a malheureusement pris fin et le S.I.V.U a dû reprendre en charge la gestion des temps d'Activité Périscolaire. L'outil proposé par « Les Pirates du Lac » ayant disparu, nous nous retrouvons de nouveau confrontés aux difficultés de mise en place de cette réforme des rythmes scolaires : quel bénéfice pour les enfants, quelle organisation, quel coût ?

Dans l'attente d'une nouvelle organisation, nous remercions une nouvelle fois Sandrine Charriot et Sonia Molina de s'adapter à ces aléas d'organisation et d'offrir dynamisme et dévouement aux enfants.

Sandrine Charriot assurera l'intérim de la direction des activités jusqu'au printemps, un nouveau mode de fonctionnement sera mis en place d'ici là.

**Pierrick GRANGE.**

### **Un Temps d'Activité Périscolaire pour jouer, se détendre, découvrir...**

chaque mardi, jeudi et vendredi entre 13h30 et 14h20.

Cette pause méridienne, animée par Maryline, Sonia et Sandrine est une invitation aux lectures, aux jeux de réflexion, de communication, de stratégie, à la sieste (pour les plus jeunes) ou encore à la découverte de notre patrimoine naturel, bâti et humain !



**Avis à la population :**

Vos livres, documentaires en lien avec les villages de Réallon ou Saint Apollinaire ou la

vie de la montagne sont les bienvenus ! Vos jeux préférés également...

Enfin, vous avez une idée ? Apprendre à tricoter, se relaxer avec le yoga, raconter la vie de nos aînés... Vous pouvez contacter Sandrine pour intervenir sur ce moment et partager un bout de vous avec les enfants. Sandrine CHARIOT - 06 88 31 79 50

**Sandrine CHARRIOT**

### **Salle multiactivités**

Le préau actuel de l'école des Rousses, sans isolation thermique et phonique, va être reconstruit en salle multiactivités au cours de l'été prochain afin que les nouvelles activités périscolaires puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

### **Le mot des enseignantes et des élèves**

L'école de Réallon - Saint Apollinaire met en vente de jolis sacs recyclables utilisables pour les courses, le sport, la détente et le plaisir des yeux !!

Ce sont des sacs solides vendus au profit de la coopérative scolaire afin de participer à des sorties Cinéma, Musée ou tout autre destination permettant l'éveil culturel et artistique.

Vous êtes les bienvenus à l'école pour acheter ces magnifiques sacs au prix de 5 euro ou en commander auprès des enfants de votre village (plusieurs modèles disponibles).

Merci pour votre participation active dans tous nos projets!



Les autres modèles sont à découvrir à l'école.

## **Remontées Mécaniques**

### **Fonctionnement**

En ce qui concerne la Régie des remontées mécaniques, les résultats de la saison 2014/2015 ne nous ont pas permis d'envisager des investissements et un développement important durant l'année 2015.

Néanmoins, cette dernière a pu contenir cette baisse d'activité grâce notamment à la fidélité de sa clientèle locale, avec le maintien du nombre de forfaits saison vendus, et à une très bonne fréquentation des vacances de Février, les meilleures vacances de Février depuis 10 saisons d'hiver.

Pour l'hiver 2015/2016, la Régie des remontées mécaniques poursuit sa volonté de diversification du produit « ski-alpin » ainsi que le développement des activités estivales : descente en VTT, trottinette, tyrolienne, sentier des Oucanes, plateforme en verre. Ces différents projets vous seront développés par ailleurs.

Pour la période estivale, Lise Leromain, chargée de mission coordonne les études de faisabilité. L'objectif de ce dossier est d'obtenir des financements publics pour la totalité des projets.

Enfin, il est important de souligner que la Régie des remontées mécaniques de Réallon, à l'occasion de l'ouverture des marchés de l'énergie, achètera pour 3 ans, en partenariat avec EDF, de l'électricité 100% d'origine renouvelable pour alimenter toutes ses installations. Ce sera une première en France et une communication à l'échelle nationale sera lancée par EDF à l'issue de la COP21 sur le climat, organisée par la France.

### **ASLSR**

Après les changements connus en 2013 au niveau de la gestion de la station, 2015 aura été une année particulière avec la nomination par le Tribunal de Grande Instance de GAP en mai dernier de la S.C.P. GILLIBERT en qualité d'administrateur provisoire de l'A.S.L.S.R.

De ce fait, et bien que la mairie soit davantage impliquée au sein de cette association, les vœux et souhaits formulés pour créer une véritable entité économique opérationnelle avec l'aménageur, l'ASLSR, les remontées mécaniques et les différents partenaires socioprofessionnels de la station, restent à leur balbutiement.

### **Réallon a 30 ans**

Trente ans, sans doute la plus jeune des stations française mais comme la valeur n'attend pas le nombre des années, c'est aussi la plus dynamique à nos yeux.

Notre vallée, largement ouverte sur le lac de Serre-Ponçon, face à Savines, constituant l'arrière-pays de Chorges et du Savinois, fut jadis prospère et peuplée de plus de 1000 habitants.

Durement frappée par l'exode rural, sa population avait largement chuté jusqu'à compter moins de 200 habitants, l'agriculture elle-même était condamnée.

La municipalité en place à cette époque avec, à sa tête, Adrien Gleize, a relevé le défi : promouvoir une nouvelle orientation, le tourisme, qui permettrait à la population de trouver un emploi sur place, l'idée d'une station de ski était lancée, restait à la mettre en place. Ce ne fut pas chose facile.

Durant une dizaine d'années, il y eut des tentatives malheureuses de la part de promoteurs plus ou moins prêts à franchir le pas. Enfin ce fût l'arrivée de GTM (Grands Travaux du Midi) qui ont accepté de relever le défi avec comme objectif de dénaturer à minima le côté pittoresque de la vallée.

Presque 1 milliard d'euros, tous financements confondus d'origine essentiellement privés ont été débloqués pour ce projet. La construction des 2500 lits actuels était en route.

Hélas les conditions climatiques n'ont pas rendu les choses faciles et surtout n'ont pas apporté les recettes escomptées. En 1991, GTM décide de se retirer de la station qui voyagera à

compter de ce jour sous la bannière de la commune.

Puis en 2010, face à la vétusté du parc des remontées mécaniques il faut envisager la restructuration de la station. Ce sera l'objectif de la mandature du conseil municipal de Claudine Peyron dont j'étais le premier adjoint. Les travaux seront terminés en 2012.

Les pouvoirs publics : Etat, Région, Conseil Général, Conseil Communautaire ont largement souscrit au projet.

Même si on espérait davantage, sachons nous en satisfaire, avec la baisse des dotations de l'Etat, il en serait autrement aujourd'hui.

Très vite il faudra se rendre à l'évidence que « le tout ski alpin » se heurte à des hivers trop doux et à une relative désaffection pour cette activité dans la durée.



L'hiver 2014/2015 et celui que nous entamons en témoignent. On sait qu'actuellement sur une voiture occupée par 4 personnes se rendant en station, seules 1 à 2 d'entre elles skieront.

Il faut désormais proposer d'autres activités. Tout âge a ses fruits, il faut savoir les cueillir. Alors divers projets ont été d'ores et déjà mis en place et d'autres sont en cours d'étude, il nous faut cependant que les financements publics correspondants nous soient alloués.

Il nous faut relever le défi. La municipalité ne pourra pas tout et toute seule. Les acteurs de ce renouveau : financeurs, habitants, employés, commerçants, associations, artisans, agriculteurs, doivent constituer eux aussi une force vive.

La station a des atouts formidables : située en plein cœur du département, l'accès à la route nationale et à l'autoroute est proche, elle se situe à la porte du Parc National des Ecrins et aux pieds des Aiguilles de Chabrières, la vue au-dessus du lac de Serre-Ponçon constitue un atout majeur, les équipements sont quasiment neufs, elle peut s'enorgueillir de 13 pistes soit 15 km de descente sans compter un domaine hors-pistes très apprécié des jeunes et moins jeunes.

Une seule ombre au tableau: l'implantation de deux lignes à très haute tension qui feront tache dans notre paysage.

« Réallon est un pari réussi malgré les difficultés » a dit il y a 10 ans Joël Giraud, notre député.

Je remercie tous ceux qui ont permis que la station soit ce qu'elle est à ce jour : élus, employés des remontées mécaniques, de la commune.

Je pense que l'on peut envisager raisonnablement l'avenir, on peut être irrésistible à tout âge, il suffit de s'en donner les moyens.

Pour fêter les 30 ans, un week-end d'animations a été organisé à la station les 26 et 27 décembre 2015.

Une photo « les 30 ans j'y étais » a été prise en centre station.



### Animations

Cette année afin de pallier aux défaillances que nous espérons tous très provisoires de l'ASLSR,

la Régie des remontées mécaniques prend à sa charge le recrutement d'un animateur.

Les grands rendez-vous de l'animation hivernale vous sont communiqués entre autre : soulignons la fête des 30 ans de la station, la 3ème édition de l'Atmotour, la 8ème édition de la Laetitia Roux, les championnats de France de sport adapté, la 2ème édition de la Ripaaa Race, des concerts tous les samedi soir et le petit déjeuner offert le vendredi matin.

Le programme, semaine par semaine, est consultable sur les sites internet des remontées mécaniques ou de la Mairie, il est également disponible en version papier à la station de Réallon.

Parmi les animations des vacances de Noël, la compagnie Quidams dans le cadre du festival des Givrés de la rue, présentait son spectacle « Cavalostratus » le mercredi 23 décembre 2015, suivi d'un feu d'artifice.



## La Laetitia Roux 2016

La Laetitia Roux est une course de ski alpinisme dite « montée sèche » qui se déroule le soir dans une ambiance lumineuse exceptionnelle.

Conviviale, accessible et festive, cette manifestation est l'occasion d'animations autour de la pratique du ski de randonnée.

Cette année la course aura lieu le **samedi 5 mars 2016**.





## Divers

### Amontagnage

Le mardi 14 juillet 2015, le troupeau de bovins a rejoint l'alpage de Chargès.

Des élus, des gardes moniteurs, le chef de secteur de l'Embrunais du Parc National des Ecrins, des Réallonnais et des vacanciers ont accompagné les éleveurs.

Une messe a été célébrée par le Père Bernardi suivie d'un apéritif offert par la municipalité.



### La foire aux Bestiaux

Samedi 19 septembre 2015 a eu lieu la foire aux Bestiaux aux Gourniers.

Comme chaque année le bétail était redescendu des alpages pour cette occasion.

Les animaux ont été vendus de bon matin, avant que les éleveurs offrent le casse-croûte traditionnel.

L'association des parents d'élèves de Réallon Saint-Apollinaire avait organisé une vente de pain cuit au four des Gourniers.

Des exposants étaient présents toute la journée et diverses animations ont eu lieu dans le cadre des journées européennes du patrimoine.



### Repas du 3ème âge

Comme chaque année les aînés se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas de fin d'année offert par la commune.

Cette année le repas a eu lieu le vendredi 11 décembre 2015 au restaurant le Mélézin.



## Bibliothèque

La bibliothèque de Réallon sera ouverte le 1<sup>er</sup> et dernier mercredi de chaque mois, de 14h à 17h. Il est toutefois possible de laisser au secrétariat de la Mairie les ouvrages empruntés, sur les heures d'ouvertures de celle-ci.

## Associations

### Sourire à la Vie

*Merci tout simplement aux bénévoles, pour l'aide précieuse, qu'ils ont fourni, et aux personnes qui par leur don, nous ont permis de récolter cette somme.*

*Je vous remercie.*

*Eliane Roux*



Le 19 octobre 2015

Monsieur et Madame ROUX,

Toute l'équipe de Sourire à la Vie tient à vous remercier du plus profond de leur cœur pour la vente de pain que vous avez organisée dans la commune de Réallon cet été. Merci de nous suivre chaque année, merci d'initier votre belle action tous les ans, un immense merci pour votre fidélité.

Ces dons représentent une aide considérable pour notre cause. Cette année, ils vont contribuer aux travaux d'agrandissement de notre centre d'accueil. Cet extraordinaire projet immobilier nous permettra ainsi d'une part d'accueillir davantage d'enfants malades du cancer dans des conditions optimales, et d'autre part nous aidera dans la poursuite des trois objectifs principaux de l'association.

Grâce à votre initiative, nous avons récolté cette année la somme de 1260 euros, et pour cela, un immense merci encore.

J'ai aussi envoyé un courrier à la mairie de Réallon ainsi qu'à madame Joannesse et au moulin Geard, pour leur implication dans votre projet, tel que vous me l'avez demandé.

Cette année, les enfants vont monter sur scène présenter leur tout nouveau spectacle intitulé « Sur son Dos ». La première représentation de l'intégralité de ce spectacle est prévue le mercredi 11 novembre au théâtre Liberté à Toulon, à laquelle nous avons l'immense plaisir de vous inviter. Cela nous ferait très plaisir si vous pouviez venir découvrir ce spectacle que les enfants préparent depuis plus d'un an.

En espérant avoir le plaisir de faire rapidement votre connaissance, recevez mes meilleurs sentiments.

Coralie CHAPELARD  
[contact@sourirealavie.fr](mailto:contact@sourirealavie.fr)  
09 81 48 16 91



[www.sourirealavie.fr](http://www.sourirealavie.fr)

Sourire à la Vie, association loi 1901, Siret n°495 197 964 000 36  
153 plage de l'Estaque  
13016 Marseille

## Club du Mourre Froid

Pour le deuxième semestre de l'année 2015:

☞ Le club a participé :

➤ le jeudi 4 juin aux rencontres départementales de pétanque à CHABOTTES - 9 équipes (en triplettes) représentaient le club. Au total nous étions une trentaine de personnes soit à pique niquer soit à prendre le repas au restaurant. Toujours est-il que nous avons eu une journée très ensoleillée ; un peu moins pour les résultats ...



➤ du Dimanche 7 au mardi 9 juin Voyage en Ardèche (Grotte CHAUVET) (aucun membre du club n'a participé).

➤ le Mercredi 9 septembre à la journée « Ensemble vers les chemins de Compostelle » à NOTRE DAME DU LAUS. Nous étions une douzaine à effectuer le circuit de 8 km aux alentours du sanctuaire de Notre Dame du Laus. Le repas a été pris en commun au restaurant. Comme les années précédentes, la Fédération Départementale Génération Mouvement s'est engagée dans l'opération « ensemble vers les chemins de Compostelle » opération initiée par la Fédération Nationale. Cette journée a permis de collecter des fonds (notamment la somme de 5 euros demandée à chaque participant) intégralement reversés à l'Association Solidarité Madagascar dont l'objectif est d'aider les habitants de l'île dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la santé.





➤ le vendredi 11 septembre, le challenge de pétanque inter-clubs du Mourre-Froid avec la participation des clubs de Savines le lac, Crots et Chorges à la station de REALLON. 16 équipes (en triplettes) se sont rencontrées dans la bonne humeur et la convivialité sous un soleil magnifique. 8 équipes de REALLON participaient à cette rencontre. Le repas s'est déroulée dans la salle « La RAMA » autour d'un excellent couscous préparé par Pascal, Didier et Thérèse.

Merci à celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette journée

C'est l'équipe de REALLON (Gilberte Georges et Jean) qui a remporté le Challenge, le trophée reste donc à REALLON.



➤ le 18 septembre visite des mines d'Argent de l'Argentière. 19 adhérents du club participaient à cette journée agréable, intéressante et instructive.



Heureusement que nous avons les lampes frontales !

➤ le 13 novembre sortie ITER à CADARACHE. 6 adhérents du club ont participé. Visite très intéressante d'ailleurs un troisième voyage est prévu en avril par la fédération départementale.

➤ du 31 octobre au 9 novembre CROISIÈRE - ADRIA en Méditerranée, Sicile - Grèce - Croatie - Monténégro - Italie - Corse. Arlette et Alain ont participé à cette croisière.

➤ les après-midi récréatifs (jeux de cartes, triominos ...) à la salle de la mairie ont été mis en place tous les quinze jours à compter du 24 octobre. Petite pose pour les fêtes et nous verrons pour 2016.

**Pour 2016 :**

Nous n'avons pas encore le programme de la fédération départementale mais déjà nous pouvons retenir les dates suivantes :

➤ Le 22 janvier à 14 h 30 - la galette des rois à la salle de la mairie

- Le 18 mars 2016 à 10 h 30 à la salle de la mairie - Assemblée générale du club
- Courant avril 2016 nouveau voyage à ITER CADARACHE organisé par la fédération départementale
- du 13 au 19 juillet 2016 croisière sur la Garonne

En mon nom personnel et au nom des membres du bureau, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année remplies de joie, de bonheur et surtout une bonne santé.

**Annie GLEIZE,  
Présidente du Club le Mourre Froid.**

## Informations

### Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

- **Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?**

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).



- **Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD**

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

- **Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur**

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications.



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un million de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)  
Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## Etat Civil

### Décès :

Toutes nos condoléances aux familles de :

**Henri PEYRON**, décédé à Embrun le 27 août 2015.

**Adrienne PEYRON**, décédée à Toulon le 3 octobre 2015.

**Joséphine MARENTHIER**, décédée à Passy le 6 octobre 2015.

**André GLEIZE**, décédé à Gap le 8 novembre 2015.

**Suzanne PEYRON**, décédée à Gap le 4 novembre 2015.

**Simone GLEIZE**, décédée à Gap le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Mairie de Réallon – La Place – 05160 Réallon  
Tél. 04.92.44.23.93 – [reallon.mairie@wanadoo.fr](mailto:reallon.mairie@wanadoo.fr) – <http://www.reallon.fr>

**Le Maire** reçoit sur rendez-vous.

**Service administratif :**

Ouverture au public de la Mairie : le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

**Service technique :**

Les interventions du service technique pour les particuliers se feront les lundi et vendredi, sauf en cas d'urgence.

Directeur de publication : Jean-Louis GLEIZE

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon

Rédaction : Jean-Louis GLEIZE, Pierrick GRANGE, Annie GLEIZE, Sandrine CHARRIOT, Mairie de Réallon, les Enseignantes de l'école des Rousses.

Photos : P. GRANGE, A. GLEIZE, J-L. GLEIZE, Mairie de Réallon, S. MEYER, L. PEYRON, Service des Remontées Mécaniques de Réallon.